

## Communication financière Résultats au 31 / 12 / 2015

### AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les actionnaires du Crédit Immobilier et Hôtelier sont convoqués au siège social, 187, avenue Hassan II - Casablanca, en Assemblée Générale Ordinaire :

#### Le Mercredi 20 Avril 2016, à 11 Heures

A l'effet de délibérer et de statuer sur l'ordre du jour suivant :

A l'effet de délibérer et de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités de convocation;
2. Lecture et examen du rapport de gestion du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31/12/2015;
3. Lecture et examen du rapport des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos le 31/12/2015;
4. Lecture et examen du rapport spécial des Commissaires aux comptes;
5. Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2015;
6. Affectation du résultat;
7. Jetons de présence;
8. Approbation des conventions visées à l'article 56 de la loi n°17-95 relatives aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05;
9. Quitus aux membres du Conseil d'Administration.

#### Modalités de participation à l'Assemblée

Les actionnaires titulaires d'actions nominatives ont le droit d'assister à cette Assemblée sur simple justification de leur identité.

Les actionnaires détenteurs d'actions au porteur qui souhaitent participer à cette Assemblée doivent être munis d'une pièce d'identité ainsi que d'un certificat attestant le dépôt d'au moins une (1) action auprès d'un établissement agréé cinq (5) jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Les actionnaires réunissant les conditions exigées par l'article 117 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 relative aux sociétés anonymes disposent d'un délai de dix (10) jours à compter de la publication du présent avis pour demander l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée. Leurs demandes doivent être adressées sous pli recommandé, avec accusé de réception, au siège social, à l'adresse de contact donnée ci-dessous.

Les actionnaires seront accueillis au siège social du Crédit Immobilier et Hôtelier, 187, avenue Hassan II, le Mercredi 20 Avril 2016, à partir de 10H30 minutes.

Il est à rappeler à cet égard, que les états de synthèse au titre de l'exercice 2015 seront publiés dans les journaux suivants dûment habilités à recevoir les annonces légales :

- Les Inspirations Éco du Mercredi 30 Mars 2016
- La Vie Éco du Vendredi 1<sup>er</sup> Avril 2016

#### Données de contact :

- Mlle Amal MOUHOUB
- Tél. : 05 22 47 94 24
- Adresse : Siège Social du Crédit Immobilier et Hôtelier, 187 Avenue Hassan II.

#### Projets de résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire Date : Mercredi 20 Avril 2016 à 11 Heures.

#### PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie les modalités de la convocation faite par le Conseil d'Administration dans le fond et dans la forme et la considère valable dans tous ses effets. Elle en donne au Conseil décharge définitive.

#### DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2015, approuve lesdits rapports dans toutes leurs parties, ainsi que les comptes de l'exercice 2015, tels qu'ils ont été établis et présentés et faisant ressortir un résultat bénéficiaire de 471 012 506,94 dirhams pour les comptes sociaux.

L'Assemblée Générale donne en conséquence aux membres du conseil d'Administration quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2015.

#### TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, donne quitus aux commissaires aux comptes de l'accomplissement de leur mission.

#### QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels :

- Constate que le bénéfice distribuable, compte tenu du report à nouveau créditeur de 340.938.507,29 dirhams, est de 788.400.388,88 dirhams.
- Décide de fixer le montant du dividende à 14 dirhams l'action.
- Prend acte que le montant total à distribuer à titre de dividendes pour l'exercice 2015 s'élève à 372.513.190 dirhams
- Décide d'affecter le solde du bénéfice distribuable au report à nouveau, pour un montant de 415.887.198,88 dirhams.

#### Récapitulatif de l'affectation des résultats :

	(Montant en dirhams)
Bénéfice de l'exercice	471 012 506,94
Déduction des pertes antérieures	-
Solde s'élevant à	471 012 506,94
Réserve légale (-)	23 550 625,35
Report à nouveau bénéficiaire de l'exercice antérieur	340 938 507,29
Nouveau solde formant un bénéfice distribuable de l'exercice	788 400 388,88
Dividende par action	14
Nombre d'actions	26 608 085
Sommes distribuables à titre de dividendes aux actionnaires	372 513 190,00
Le solde non distribué affecté en totalité au compte report à nouveau	415.887.198,88

Le dividende de 14 dirhams par action, sera payable à partir du 1er juillet 2016.

#### CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de ne pas allouer de jetons de présence au titre de l'exercice 2015.

#### SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport spécial sur les conventions susceptibles d'être visées par les articles 56 et suivants de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, approuve les conclusions dudit rapport.

#### SEPTIEME RESOLUTION : DEMISSION ET COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent verbal à l'effet d'accomplir les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur.

### COMPTES CONSOLIDES AU 31/12/2015

#### BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2015

(en milliers MAD)

ACTIF	31/12/15	31/12/14
1. Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 188 474	2 092 174
2. Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
3. Instruments dérivés de couverture	-	-
4. Actifs financiers disponibles à la vente	575 200	214 812
5. Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 175 532	1 030 022
6. Prêts et créances sur la clientèle	33 746 086	32 605 804
7. Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-
8. Placements détenus jusqu'à leur échéance	3 217 955	3 521 808
9. Actifs d'impôt exigible	317 648	315 808
10. Actifs d'impôt différé	-	3
11. Comptes de régularisation et autres actifs	783 431	711 998
12. Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
13. Participations dans des entreprises mises en équivalence	583 511	572 852
14. Immeubles de placement	915 104	712 223
15. Immobilisations corporelles	1 058 173	1 039 937
16. Immobilisations incorporelles	171 822	146 441
17. Ecart d'acquisition	174 884	174 884
<b>Total de l'Actif</b>	<b>44 907 820</b>	<b>43 138 767</b>

### BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2015

(en milliers MAD)

PASSIF	31/12/15	31/12/14
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	12	877
2. Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
3. Instruments dérivés de couverture	-	-
4. Dettes envers les établissements de crédit assimilés	2 797 145	4 125 312
5. Dettes envers la clientèle	25 074 822	22 428 918
6. Titres de créance émis	9 218 916	10 065 601
7. Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-
8. Passifs d'impôt exigible	294 619	271 467
9. Passifs d'impôt différé	97 758	95 341
10. Comptes de régularisation et autres passifs	1 168 044	1 042 539
11. Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
12. Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-
13. Provisions	210 270	206 734
14. Subventions et fonds assimilés	-	-
15. Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 043 332	-
16. Capitaux propres	5 002 901	4 901 978
17. Capitaux propres part du groupe	4 871 357	4 790 642
18. Capital et réserves liés	2 660 809	2 660 809
19. Réserves consolidées	1 685 355	1 641 804
20. Gains ou pertes latents ou différés	5 671	5 824
21. Résultat de l'exercice	519 523	482 206
22. Intérêts minoritaires	131 544	111 336
<b>Total du Passif</b>	<b>44 907 820</b>	<b>43 138 767</b>



**COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2015**

**COMpte DE RESULTAT CONSOLIDÉ**

Les chiffres sont en millions MAD

	31/12/2015	31/12/2014
1. + Intérêts et produits assimilés	2 410 563	2 392 296
2. - Intérêts et charges assimilés	(969 181)	(975 095)
<b>3. MARGE D'INTERET</b>	<b>1 455 382</b>	<b>1 397 203</b>
4. + Commissions (brutes)	215 785	201 727
5. - Commissions (charges)	(20 311)	(21 076)
<b>4. MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>195 474</b>	<b>180 649</b>
7. +/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	19	(3)
8. +/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	13 019	11 718
9. + Produits des autres activités	549 517	524 475
10. - Charges des autres activités	(443 230)	(443 291)
<b>11. PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>1 790 287</b>	<b>1 700 970</b>
12. - Charges opérationnelles d'exploitation	(952 956)	(974 872)
13. - Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	(115 229)	(96 900)
<b>14. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>725 004</b>	<b>689 528</b>
15. Coût du risque	(28 860)	51 641
<b>16. RESULTATS D'EXPLOITATION</b>	<b>696 144</b>	<b>741 169</b>
17. +/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	26 542	25 203
18. +/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	127 300	17 174
19. +/- Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
<b>20. RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>829 482</b>	<b>783 544</b>
21. - Impôt sur les résultats	(304 413)	(283 533)
22. +/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		
<b>23. RESULTAT NET</b>	<b>525 069</b>	<b>500 011</b>
24. Intérêts minoritaires	(15 544)	(19 807)
<b>25. RESULTAT NET - PART DU GROUPE</b>	<b>519 525</b>	<b>482 204</b>
26. Résultat de base par action en Dirhams	19,5	18,1
27. Résultat dilué par action en Dirhams	19,3	18,1

**PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION**

Description de l'entité	Pays	De la		De la		Méthode de consolidation
		% Intégration	% Contrôle	% Intégration	% Contrôle	
CIH	Maroc	100%	100%	100%	100%	Consolidation
CIH Courtage	Maroc	100%	100%	100%	100%	Intégration globale
Majorel Immobilier	Maroc	34%	24%	24%	24%	Mise en équivalence
Majorel Leasing	Maroc	34%	34%	34%	34%	Mise en équivalence
Safar	Maroc	44%	44%	41%	41%	Intégration globale
Solinvest	Maroc	44%	44%	41%	41%	Intégration globale
Tecol	Maroc	49%	49%	49%	49%	Intégration globale
Crédilog 2	Maroc	N/A	N/A	N/A	N/A	Intégration globale
Crédilog 3	Maroc	N/A	N/A	N/A	N/A	Intégration globale
Crédilog 4	Maroc	N/A	N/A	N/A	N/A	Intégration globale

Fidèle  
**Grant Thornton**  
47, rue Alfi Ben Abdellah  
20 000 Casablanca  
Maroc

**GRUPE CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH)  
RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES  
EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2015**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Crédit Immobilier et Hôtelier et ses filiales (Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier), comprenant le bilan au 31 décembre 2015, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers sont ressortis un montant de capitaux propres consolidés de 829 482 000 MAD (0 002 901) après un bénéfice net consolidé de 525 069 000 MAD.

**Responsabilité de la Direction**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, tel même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉ  
DU 01 JANVIER 2015 AU 31 DECEMBRE 2015**

Les chiffres sont en millions MAD

	31/12/2015	31/12/2014
<b>1. Résultat avant impôts</b>	<b>829 482</b>	<b>783 544</b>
2. +/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	485 721	426 198
3. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	11 019	97
4. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	19 942	132 430
5. +/- Dotations nettes aux provisions	29 048	19 811
6. +/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(24 542)	(25 203)
7. +/- Partie rattachée net des activités d'investissement	180 930	12 402
8. +/- Produits/charges des activités de financement	(273 231)	(8 341)
9. +/- Autres mouvements	(59 827)	(33 314)
<b>10. = Total (2) à (9) des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements</b>	<b>217 775</b>	<b>329 896</b>
11. +/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et assimilés	(1 461 788)	(1 689 271)
12. +/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	1 522 511	(354 928)
13. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	297 930	1 076 506
14. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	533 263	177 522
15. - Impôts versés	(254 413)	(242 895)
<b>16. = Diminution/augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles (Total des éléments 11 à 15)</b>	<b>27 502</b>	<b>(28 123)</b>
<b>17. = FLUX NET DE TRESORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE (Total des éléments A, B et C)</b>	<b>1 194 779</b>	<b>1 075 014</b>
18. +/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	(342 959)	11 236 925
19. +/- Flux liés aux immobilisations de placements		
20. +/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(671 149)	(807 870)
<b>21. FLUX NET DE TRESORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (Total des éléments 16 à 20)</b>	<b>(1 014 096)</b>	<b>(2 074 444)</b>
22. +/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(286 189)	(415 021)
23. +/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	301 420	1 476 779
<b>24. FLUX NET DE TRESORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (Total des éléments 22 et 23)</b>	<b>(96 769)</b>	<b>1 061 758</b>
<b>25. Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		
<b>26. AUGMENTATION/DIMINUTION NETTE DE LA TRESORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRESORERIE (Total des éléments D, E et F)</b>	<b>94 127</b>	<b>62 524</b>

	31/12/2015	31/12/2014
<b>27. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE</b>	<b>2 524 525</b>	<b>2 441 999</b>
28. Caisse, banque centrales, CCPactif & passif	2 091 297	2 440 498
29. Comptes factif et passif et prêts/emprunts à non-écrités des établissements de crédits	433 227	116 499
<b>30. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA CLOTURE</b>	<b>2 428 051</b>	<b>2 524 525</b>
31. Caisse, banque centrales, CCPactif & passif	2 189 441	2 091 297
32. Comptes factif et passif et prêts/emprunts à non-écrités des établissements de crédits	438 610	433 227
<b>33. VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>94 127</b>	<b>62 524</b>

**COOPERS AUDIT**

83, Avenue Hassan II  
20 100 Casablanca  
Maroc

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Opinion sur les états financiers**

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier consolidé par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidées.

Casablanca, le 15 mars 2016

Les Commissaires aux Comptes

FIDARON HENRY THORNTON  
Fidèle  
Rachid

COOPERS AUDIT  
COOPERS & LYON  
Société à responsabilité limitée  
Capital 100 000 000 MAD  
Société d'audit et de conseil  
Régistrée au Tribunal de Commerce de Casablanca  
N° 123456789  
Rue de la Liberté  
20 000 Casablanca  
Maroc